

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Qui sommes-nous ?

Organisme à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le **premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**.

Sa priorité est la sauvegarde du **patrimoine local, non protégé et en péril**, dans toute sa diversité.

La Délégation Centre-Val de Loire est riche de ses 6 départements aux patrimoines d'une grande diversité. Ses 3 salariés et ses 65 bénévoles œuvrent au quotidien pour identifier et préserver le patrimoine bâti et naturel, des petites chapelles aux bâtiments industriels, des maisons traditionnelles aux châteaux en passant par les moulins et les lavoirs...



Maison Auclert Descottes à Argenton sur Creuse (Indre)
Avant travaux
© M. Cauty



Maison Auclert Descottes à Argenton sur Creuse (Indre)
Après travaux
© Fondation du patrimoine - M. Virello

Zoom sur le label : un outil financier

Le label de la Fondation du patrimoine peut être accordé aux **propriétaires privés** pour aider à financer les travaux de restauration. Il reconnaît :

- l'intérêt patrimonial d'un immeuble **bâti ou non-bâti (parcs et jardins), non protégé au titre des monuments historiques**, et situé dans certaines zones.
- la qualité d'un **programme de travaux** (validé par l'architecte des bâtiments de France).



Octroi d'une aide de la Fondation de 2 % des travaux



Avantage fiscal avec une déduction de 50 % minimum du montant des travaux du revenu imposable



Mobilisation de mécénat sous conditions, appel aux dons de particuliers et entreprises



Tout dossier devra être validé avant le début des travaux

Votre contact : christine.debeauchesne@fondation-patrimoine.org

Retrouvez-nous sur : www.fondation-patrimoine.org